

# **CCE, redresser n'est pas sauver !**

Bureau Central, le 1<sup>er</sup> juillet 2016 - n°17/16

## **Parler de solidarité à tort et à travers fait perdre tout son sens à ce mot lourd de sens.**

La déclaration au CCE du 24 juin 2016 par les élus CGT peut surprendre. En effet, tout le monde a en mémoire la communication très rassurante de janvier 2015 qui annonçait le redressement du CCE juste avant les élections professionnelles.

La CGT reproche aux CE Industriel et CE Cargo, de manquer d'esprit solidaire ? Elle oublie de préciser que la dégradation de la situation financière du Cargo est en partie liée au refus d'un CE, géré alors par leurs élus, de régler les sommes dues au titre de la restauration. Le reste du problème est plus structurel et relève de la responsabilité d'Air France qui a réduit par deux les effectifs du Cargo sans tenir compte des conséquences financières sur son CE.

La solidarité se construit, s'entretient et se doit d'être équitable. Comprise et acceptée, elle devient un outil remarquable.

Le CCE d'Air France perçoit les subventions directement d'Air France, garde deux tiers des sommes et reverse le reste aux CE (hors CE Lignes) en fonction d'une clé de répartition qui remonte à 2004.

Depuis cette date, la Direction a modifié les périmètres des CE. Certains ont été scindés (DGES devenu Point à Point et MC/LC HUB) et d'autres fusionnés (le CE Pilotage Economique regroupe les anciens CE DOM, Commercial France et Siège & Supports). Cette nouvelle répartition a accentué des disparités déjà existantes. Ces fortes inégalités ne permettent plus ainsi au CE APAX HUB de remplir ses missions. Il y a aujourd'hui des CE riches et des CE pauvres !

Nous sommes convaincus de l'utilité du CCE auprès des salariés d'Air France. Il doit continuer de proposer des vacances pour les familles et les jeunes à des conditions intéressantes dans le cadre des activités sociales centralisées.

Mais la solidarité c'est de permettre au plus grand nombre d'en profiter. La solidarité c'est de permettre aux plus démunis de profiter des subventions quand 25 % des agents profitent de 50 % de subventions.

Les salariés du CCE ont subi une lourde restructuration. Ces professionnels font leur maximum pour vous permettre de profiter des offres du CCE. Les responsables de cette situation sont les bureaux successifs. Certains ont dilapidé des millions dans des outils informatiques inadaptés, d'autres avant eux avaient créé une multinationale tellement ils avaient embauché !

Les élus Force Ouvrière prônent un modèle social équilibré entre les CE et le CCE avec un financement adapté d'Air France qui tient compte des baisses drastiques des subventions calculées sur la masse salariale. Force Ouvrière contribuera positivement aux discussions qui vont se poursuivre sans arrière-pensées politiciennes. Si tous les participants viennent avec le même état d'esprit, un espoir est permis !

**Pour un Comité Central d'Entreprise  
robuste, pérenne et solidaire,  
l'immobilisme n'est plus une option en 2016.**

Christophe Malloggi  
Secrétaire Général